



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 27 MARS 2023**

N°2023-06

L'an deux mille vingt-trois et le lundi vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 6/03/2023

Date d’Affichage : 6/03/2023

Présents : Mesdames Valérie BRISSAUD, Christelle BEGEAULT, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Yoane MARTINIÈRE, Géry WIBAUX.

Absentes excusées : Tony GRENET donne son pouvoir à Yoane MARTINIÈRE
Noëlla ROBIN

Secrétaire : Thierry BAILLOUX

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13 + 1 pouvoir

Objet de la délibération : Affectation des Résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal de la Commune.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : **216 230,90 €**
- un déficit d'investissement de : **11 867,06 €**
- un excédent des restes à réaliser de : **21 800,00 €**

Soit un excédent de financement de : **9 932,94 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (1068) **0,00 €**
- Résultat reporté en fonctionnement (002) **216 230,90 €**
- Résultat d'investissement reporté (001) : déficit **11 867,06 €**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat comme indiqué ci-dessus.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 27 mars 2023

Le Maire, Géry WIBAUX



Cwiban

AR Prefecture

086-218601862-20230327-2023_06-DE
Reçu le 28/03/2023
Publié le 28/03/2023